



La Rochelle, Le 17 Mars 2018

Déroctage et augmentation des tonnages : le Grand Port Maritime doit mieux justifier ses choix au regard de son engagement dans le projet Littoral Zéro carbone.

Depuis le 1 février et jusqu'au 18 mars le Grand Port Maritime de La Rochelle a choisi de lancer une concertation publique pour recueillir les remarques et les propositions des différents acteurs du territoire.

Les écologistes ne peuvent que saluer cette démarche. Le projet est en effet conséquent, avec des évolutions de stratégie et des aménagements impactants, comme le déroctage et le clapage de volumes importants de sédiments. Il semble que les dirigeants du GPM aient ainsi tiré les leçons des tensions générées avec les riverains et les associations environnementales par le déroctage de 2013 et les autorisations accordées pour les nouvelles cuves d'hydrocarbures.

La nature du développement du GPM constitue un enjeu majeur pour le territoire et ses habitants, autant par l'activité économique qu'il génère que par son interface avec la Ville et sa localisation sur un site Natura 2000 et au sein du Parc Naturel Marin, où coexistent de multiples activités maritimes. Aussi, le groupe local EELV comme il l'a toujours fait, souhaite apporter sa contribution à ce débat public. Deux points nous semblent incontournables : la question du déroctage et celle du choix de stratégie de développement.

La captation de nouveaux trafics supposerait l'amélioration des accès nautiques. « Cette opération nécessite le dragage d'environ 550 000 m³ de sédiments et le déroctage de 700 000 m³ de matériaux marno-calcaire. ». Si les dirigeants du GPM s'efforcent de rechercher un déroctage « zéro impact » en s'inspirant des expériences de Brest et de Monaco pour élaborer leur cahier des charges, ils devront mettre en place les conditions de la transparence avec un suivi de l'opération irréprochable, dragage comme déroctage et un retour permanent vers la société civile. Ces garanties sont indispensables compte tenu de la fragilité des milieux et de l'inquiétude des riverains.

Mais cette opération coûteuse aux impacts difficiles à évaluer est-elle nécessaire ?

Le déroctage est intimement lié à la stratégie de développement du GPM présenté comme incontournable afin de rester concurrentiel dans un marché profondément mondialisé : il faut capter de nouveaux marchés, organiser de nouvelles filières et par conséquent aménager l'espace portuaire pour recevoir un tonnage toujours plus important (+20%). Une stratégie du « en même temps » qui s'efforce d'anticiper à moyen terme les conséquences de la fin des hydrocarbures en misant sur le développement des filières émergentes (énergies marines, méthanisation) ou la création d'un hub logistique pour la pâte à papier.

Plusieurs points nous semblent contestables et loin d'une véritable transition écologique :

- une augmentation du tonnage qui ne pourra que générer un trafic par camion supplémentaire compte tenu des limites du fret ferroviaire et des incertitudes qui pèsent sur le contournement de La Rochelle. Cet aspect n'est guère évalué dans le projet or elle impacte directement le quotidien des habitants.

- la stratégie de l'horizon 2025/2030 pour le GPM manque de volontarisme ! Elle reste avant tout fondée sur l'essor du trafic de céréales, d'engrais et le maintien jusqu'au-boutiste des hydrocarbures. Ce scénario de la transition graduelle s'il permet de maximiser les profits, ne correspond pas aux impératifs de la transition énergétique ni aux risques liés au réchauffement climatique. Pire, des réglementations plus exigeantes à l'échelle de l'UE, de l'Etat pourraient fragiliser rapidement ces filières et diminuer les tonnages. Il nous semble opportun d'accélérer par la stratégie foncière comme par des choix forts d'investissements, l'émergence des filières de demain (chimie verte, économie circulaire, écologie industrielle ou perspectives de l'impression 3D). La course au tonnage nous semble ainsi s'inscrire dans un modèle dépassé voire risqué dans un contexte économique et politique mondial de démondialisation, de retour au local et aux circuits courts voire de protectionnisme.

Certes le Port horizon 2025 se verdit mais sa durabilité tarde à s'inscrire dans les défis écologiques que doit relever notre territoire. La volonté du port de participer à l'objectif d'un territoire Zéro carbone à l'horizon 2050 dans le cadre de l'appel à projet TIGA (Territoire d'Innovation et de Grande Ambition) porté par l'agglomération de La Rochelle doit être une formidable opportunité pour permettre le changement de modèle économique dès à présent.

Pour le groupe local Europe Écologie Les Verts Aunis - La Rochelle

Eric Joyaux
06 78 41 09 86